

Exemples de remboursements "OFFRE INTÉRIALE AGENTS DES COLLECTIVITÉS" 2021

Exemple	Prix moyen pratiqué ou tarif réglementé	Remboursement de la Sécurité sociale	Formule OPTION 1			Formule TECK			Formule ÉRABLE		
			Remboursement Intériale	Reste à charge	Commentaires	Remboursement Intériale	Reste à charge	Commentaires	Remboursement Intériale	Reste à charge	Commentaires
Hospitalisation											
Forfait journalier hospitalier en court séjour	20,00 €	0,00 €	20,00 €	0,00 €		20,00 €	0,00 €		20,00 €	0,00 €	
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	355,00 €	247,70 €	24,00 €	83,30 €	Participation Assuré lié à un acte lourd de 24 € pris en charge par la Mutuelle	107,30 €	0,00 €	Participation Assuré lié à un acte lourd de 24 € pris en charge par la Mutuelle	107,30 €	0,00 €	Participation Assuré lié à un acte lourd de 24 € pris en charge par la Mutuelle
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO) pour une opération chirurgicale de la cataracte	431,00 €	247,70 €	24,00 €	159,30 €	Participation Assuré lié à un acte lourd de 24 € pris en charge par la Mutuelle	81,51 €	77,79 €	Participation Assuré lié à un acte lourd de 24 € pris en charge par la Mutuelle	159,30 €	0,00 €	Participation Assuré lié à un acte lourd de 24 € pris en charge par la Mutuelle
Optique											
Equipement optique de classe A (monture + verres) de verres unifocaux (équipement 100% santé)	125,00 €	22,50 €	102,50 €	0,00 €	Prix limite de vente	102,50 €	0,00 €	Prix limite de vente	102,50 €	0,00 €	Prix limite de vente
Equipement optique de classe B (monture + verres) de verres unifocaux	345,00 €	0,09 €	135,91 €	209,00 €	Participation forfaitaire progressive de 136€ à 170€ selon l'ancienneté d'adhésion	154,91 €	190,00 €	Participation forfaitaire de 155€ à 185€ selon l'ancienneté d'adhésion	261,91 €	83,00 €	
Dentaire											
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	0,00 €		8,68 €	0,00 €		8,68 €	0,00 €	
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% santé)	500,00 €	84,00 €	416,00 €	0,00 €	Honoraire limite de facturation	416,00 €	0,00 €	Honoraire limite de facturation	416,00 €	0,00 €	Honoraire limite de facturation
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires	538,70 €	84,00 €	276,00 €	178,70 €	Participation Mutuelle plafonnée à 800 € la 1ère année 1 000 € la 2ème année et les suivantes sur tous types de prothèses dentaires	216,00 €	238,70 €	Participation Mutuelle plafonnée à 800 € la 1ère année 1 000 € la 2ème année et les suivantes sur tous types de prothèses dentaires	276,00 €	178,70 €	Participation Mutuelle plafonnée à 800 € la 1ère année 1 000 € la 2ème année et les suivantes sur tous types de prothèses dentaires
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	247,25 €	216,20 €	Participation Mutuelle plafonnée à 800 € la 1ère année 1 000 € la 2ème année et les suivantes sur tous types de prothèses dentaires	193,50 €	269,95 €	Participation Mutuelle plafonnée à 800 € la 1ère année 1 000 € la 2ème année et les suivantes sur tous types de prothèses dentaires	247,25 €	216,20 €	Participation Mutuelle plafonnée à 800 € la 1ère année 1 000 € la 2ème année et les suivantes sur tous types de prothèses dentaires
Aides auditives											
Aide auditive de classe I par oreille (équipement 100% santé)	950,00 €	240 €	710,00 €	0,00 €	Prix limite de vente	710,00 €	0,00 €	Prix limite de vente	710,00 €	0,00 €	Prix limite de vente
Aide auditive de classe II par oreille	1 476,00 €	240 €	340,00 €	896,00 €	Prix limite de vente	940,00 €	296,00 €	Prix limite de vente	1 140,00 €	96,00 €	Prix limite de vente
Soins courants											
Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	25,00 €	16,50 €	7,50 €	1,00 €	Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations	7,50 €	1,00 €	Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations	7,50 €	1,00 €	Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires	30,00 €	20,00 €	9,00 €	1,00 €	Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations	9,00 €	1,00 €	Tarif conventionnel Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations	9,00 €	1,00 €	Tarif conventionnel Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44,00 €	20,00 €	18,00 €	6,00 €		23,00 €	1,00 €	Reste à charge = Participation forfaitaire de 1€ applicable sur les consultations	16,50 €	7,50 €	
Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56,00 €	15,10 €	9,20 €	31,70 €		13,80 €	27,10 €		8,05 €	32,85 €	